



Centre Psycho-Médico-Social libre 2
Rue du Lombard, 24 (3^{ème} étage)
5000 Namur
081/22.34.71

Septembre 2023

Madame, Monsieur,

Votre enfant vient de rentrer dans un établissement scolaire qui collabore avec notre Centre PMS. Notre objectif est de participer avec vous et l'école à son adaptation, sa réussite et son épanouissement par :

- Une présence dans l'école (lieu d'écoute)
- Des entretiens d'aide et d'orientation
- Une participation aux conseils de classe et aux réunions de parents
- Des animations en classe

Nous sommes un service indépendant, gratuit et tenu au secret professionnel.

Notre équipe Asty-Moulin :

Adélaïde Verschelden : adelaide.verschelden@pms-selina.be (Sur le site de l'ITN, du Collège et du Bastin)

Marjorie Tasiaux : marjorie.tasiaux@pms-selina.be (Sur le site de l'ITN)

Stéphanie Brunet : stephanie.brunet@pms-selina.be (Sur le site du CEFA et du Collège)

Maxime Delhaye : maxime.delhaye@pms-selina.be (Sur le site du Bastin)

Caroline Bonte : caroline.bonte@pms-selina.be (Infirmière Asty-Moulin)

Pour nous joindre :

- Au Centre PMS : 081/22.34.71
- Via nos adresses mails
- Notre site web : <http://www.pms.selina-asbl.be>

Si vous souhaitez nous communiquer toute information utile au sujet de votre enfant (par exemple : événements familiaux, prise en charge extérieure, trouble d'apprentissage, santé...), vous pouvez nous contacter sur nos adresses mails.

Nous vous souhaitons une belle rentrée à vous et à vos enfants.

L'équipe du Centre PMS

N.B. : Si vous ne souhaitez pas que votre enfant bénéficie de la guidance individuelle de l'équipe PMS, la loi vous demande de nous communiquer votre refus par le biais du document prévu à cet effet. Celui-ci vous sera fourni sur demande

N.B. : Nous traitons vos données en conformité avec toutes les lois applicables concernant la protection des données et de la vie privée, en ce compris le « RGPD » - règlement général sur la protection des données entré en vigueur le 25/05/2018. Ces données sont destinées aux membres du centre PMS et peuvent être, selon les besoins, transmises au Service de Promotion de la Santé à l'école.